

Pour info :

Le Centre Social perçoit des subventions de la Commune nouvelle, de la CAF et de la MSA.

SÈVREMOINE
Commune nouvelle



L'inscription se fait par internet via un **portail famille** (un lien vous est nécessaire, contactez-nous si vous ne l'avez pas reçu par mail).

Participation financière des familles

Quotient Familial	Tarif à l'heure	Repas
0 à 600 €	0.59 €	3.20 €
601 à 720 €	0.91 €	3.20 €
721 à 882 €	1.10 €	3.20 €
883 à 999 €	1.58 €	3.20 €
> 1000 €	1.74 €	3.20 €

Supplément sortie

3 € pour la demi-journée
6 € pour la journée

- **Compris** : le goûter.
 - **Non compris** : l'adhésion familiale au Centre Social Indigo (4 € de septembre à décembre)
 - Pour le règlement des factures, afin de faciliter la gestion des encaissements et pour ne pas vous obliger à vous déplacer, nous privilégions désormais le **prélèvement bancaire**. Les prélèvements ont lieu le **10 de chaque mois** suivant une activité à laquelle votre enfant a participé.
- Pour cela, si vous ne l'avez pas encore fait, merci de nous transmettre le mandat rempli et signé. (téléchargeable sur le site du centre social ou le portail familles). Il est également possible de nous effectuer un virement (coordonnées bancaires affichées sur la facture) ou de nous faire parvenir des chèques vacances et chèques CESU.

ACCUEIL DE LOISIRS

DE 7H15 À 18H30

4-11
Ans

Mercredis septembre/octobre 2020

à la Maison de l'Enfance, Rue Augustin Vincent
St André de la Marche



Début des inscriptions mercredi 15 juillet sur le portail famille



Les 2, 9, 16, 23, 30 septembre et 7, 14 octobre 2020



Chaque mercredi, les enfants ont au choix différents ateliers : bricolages, jeux de construction, jeux collectifs et sportifs, jeux de société, livres, activités créatives, dessins et coloriages, coins avec cuisine, poupées, barbies, voitures, ferme, maison avec ses personnages + activités de découverte.

Pour préparer les activités des ateliers, les animateurs recueillent les souhaits des enfants et y ajoutent d'autres idées pour permettre de découvrir de nouvelles activités, d'après le thème de l'année « Au fil des saisons ».

QUAND L'AUTOMNE APPROCHE DOUCEMENT...



Les enfants peuvent choisir parmi ces activités, lors des temps d'ateliers du matin ou de l'après-midi.

EN CAS D'ABSENCE : Toute absence non justifiée (*une semaine avant la date*) ne sera pas remboursée sauf sur **présentation d'un certificat médical ou copie d'ordonnance**.

Dans tous les cas, nous vous demandons de bien vouloir **prévenir de l'absence de votre enfant** aux animatrices (02 41 30 45 59) ou à l'Accueil du Centre Social (02 41 49 06 49 - centresocialindigo@gmail.com).

Le Centre Social Indigo est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 18h30, sauf le jeudi ouverture à 9h30.

OÙ DÉPOSER MON ENFANT ? Accueil à la Maison de l'enfance pour tous jusqu'à 7h45 et après 18h. Entre 7h45 et 18h, les enfants de maternelle et CP, sont accueillis à la maison de l'enfance et les enfants du CE1 au CM2 au restaurant scolaire (prendre route après le cimetière).

A renouveler pour ceux qui ne l'ont pas encore fait en 2020, adhésion (4 € de septembre à décembre) et fiche des coordonnées et infos médicales.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement, contactez-nous par mail à : centresocialindigo@gmail.com